



Rapport financier  
Exercice clos le 31 décembre 2023

Assemblée générale Ordinaire  
Du 13 Juin 2024

Trésorier : Abdel BEDRA

**C.A.L.P.E.C.C.**

*Association régie par la loi du 1er Juillet 1901*

**Cellule administrative** : 22, rue de Mesly – 94000 – Créteil

**Téléphone** : 01.49.80.88.88 - **Courriel** : [calpecc@outlook.fr](mailto:calpecc@outlook.fr) - **Internet** : <https://www.calpecc.fr>

## **Préambule**

### **Présentation des comptes 2023**

L'objectif est de vous présenter les comptes annuels du Calpecc pour l'exercice 2023 soit :

- la traduction financière de nos activités sur l'année à travers la lecture du compte de résultat détaillé et ses annexes ;
- le bilan de notre association au 31 décembre 2023.

Nos comptes sont arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce, aux dispositions spécifiques applicables du règlement ANC 2018-06, relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, et, à défaut d'autres dispositions spécifiques, à celles du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général .

### **Faits marquants de l'exercice 2023**

Toutes les régularisations post-covid ayant été effectuées sur l'exercice précédent (2021), aucun impact comptable réel n'est à relever depuis l'exercice 2022. Toutefois, les prix d'achat ne cessant d'augmenter nous sommes contraignants de répercuter cette hausse sur le prix de vente à nos adhérents.

Le maintien de la subvention accordée par la Ville de Créteil nous permet de maintenir le niveau de nos prestations offertes à nos adhérents.

La première partie de ce rapport concerne le compte de résultat détaillé 2023 de notre association (comptes de classe 6 et 7 en comptabilité) et se décompose en 3 « grandes familles » :

- **2 pour les dépenses :**
  - ⇒ *A - Nos prestations - comptes de charges en comptabilité 65 : Autres charges de gestion courante*
  - ⇒ *B - Le fonctionnement - Autres comptes de charges en comptabilité de classe 6*
- **1 pour les produits :**
  - ⇒ **C - Nos ressources : Comptes de produits en comptabilité de classe 7**

La seconde partie du rapport concerne le bilan du Calpecc au 31 décembre 2023.

---

## 1

### Le compte de résultat détaillé 2023 du C.A.L.P.E.C.C.

***A - Nos prestations - comptes de charges en comptabilité 65 pour un total de 108.959,37 euros***

***1 - Voyages et Week ends pour un total de 65.588,98 euros :***

- Séjours balnéaires en Sardaigne et au Portugal —Week-ends à New York, au Zoo de Beauval, à Londres, à Stockholm et à Bagnoles de L'Orne (week-end bien être).

***2 - SORTIES pour un total de 39.356,44 Euros :***

- Parc Astérix - Disneyland Paris - Grand Rex 2023 - Cinémas à votre convenance - Cirque d'Hiver Bouglione - Disney sur Glace - Crazy Fly - Cité de l'histoire - Fondation Louis Vuitton - Parc Attraction Winnoland Amiland - Cité des enfants de la Villette - La Ménagerie de Paris - La Bodega - visite guidée de l'Opéra Garnier - visite guidée du centre national de football à Clairefontaine - Musée Paradox - Croisière déjeuner sur les Bateaux Parisiens - Bowling Challenge - UGC Opéra - Village nature
- ◆ Concerts : Big Flo et Oli - Gims - Patrick Bruel
- ◆ Spectacles : Starmania - Molière Opéra Urbain - Cabaret le Moulin Rouge - Mon 1er cabaret au Paradis Latin - Notre Dame de Paris - Pat Patrouille - Al Capone (comédie musicale annulée par le prestataire) - Philharmonie de Paris
- ◆ Théâtres : Une idée Géniale - Les Pigeons - Les Françaises - L'Embarras du Choix—Lapin

Diverses régularisations.

***B - Le fonctionnement - Autres comptes de charges en comptabilité de classe 6 pour un total de 4.013,95 euros***

- Services extérieurs : 820,00 euros (Assurance)
- Autres services extérieurs : 3 193,95 (Déplacements, missions réceptions - frais postaux et de télécommunications - Services bancaires et autres)

***Le total des charges 2023 s'élève donc à la somme de 108.959,37 euros auquel il convient d'ajouter 72.331,69 euros de valorisation de 50% du montant des mises à notre disposition gratuite de nos locaux et du personnel territorial par la Ville de Créteil .***

***C - Nos ressources : Comptes de produits en comptabilité de classe 7 pour un total de 99.919,45 euros soit :***

- Subventions d'exploitation pour un total de 41.710 euros
- Autres produits de gestion courante pour un total de 57.234,61 euros (cotisations des adhérents et des conjoints adhérents : 53.464,50 euros et 3 770,11 euros de produits divers de gestion courante)
- Produits financiers : 974,84 euros

***Auquel il convient d'ajouter 72.331,69 euros de valorisation de 50% du montant des mises à notre disposition gratuite de nos locaux et du personnel territorial par la Ville de Créteil .***

**COMPTE DE RESULTAT exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023**

<b>COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>Exercice N (selon ANC 2018-06)</b>	<b>Exercice N-1 (selon ANC 2018-06)</b>
<b>Produits d'exploitation</b>		
Cotisations	53 465 €	44 686 €
<b>Ventes de biens et services</b>		
- Ventes de biens		
- dont Ventes de dons en nature		
- Ventes de prestations de service		
- dont parrainages		
<b>Produits de tiers financeurs</b>		
Concours publics et subventions d'exploitation	41 710 €	41 710 €
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
- Dons manuels		
- Mécénats		
- Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	3 770 €	2 787 €
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>98 945 €</b>	<b>89 183 €</b>
<b>Charges d'exploitation</b>		
Achats de marchandises		
Variation de stock de marchandises		
Autres achats et charges externes	4 014 €	3 963 €
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	104 945 €	77 388 €
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>108 959 €</b>	<b>81 351 €</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I -II)</b>	<b>-10 014 €</b>	<b>7 832 €</b>

**COMPTE DE RESULTAT exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023**

<b>COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>Exercice N (selon ANC 2018-06)</b>	<b>Exercice N-1 (selon ANC 2018-06)</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	975 €	280 €
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>975 €</b>	<b>280 €</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL CHARGES FINANCIERES</b>		
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>975 €</b>	<b>280 €</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>-9 040€</b>	<b>8 112 €</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion	0 €	7 €
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
<b>TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>0 €</b>	<b>7 €</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<b>RESULTAT CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices		
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>99 919 €</b>	<b>89 470 €</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>108 959 €</b>	<b>81 351 €</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>-9 040 €</b>	<b>8 119 €</b>
<b>Contributions volontaires en nature</b>		
Dons en nature		
Prestations en nature	463 €	895 €
Bénévolat	71 869 €	71 958 €
<b>TOTAL</b>	<b>72 332 €</b>	<b>72 853 €</b>
<b>Charges des contributions volontaires en nature</b>		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens	463 €	895 €
Prestations en nature		
Personnel bénévole	71 869 €	71 958 €
<b>TOTAL</b>	<b>72 332 €</b>	<b>72 853 €</b>

Pour conclure le compte de résultat détaillé du C.A.L.P.E.C.C. 2023, les charges s'élevant à 108.959,37 euros et les produits à 99.919,45 euros, le résultat du compte de résultat détaillé de l'exercice 2023 est déficitaire de -9 039,92 euros.

## 2

### **Le bilan au 31 décembre 2023 du C.A.L.P.E.C.C.**

La troisième partie de ce rapport sera plus particulièrement axée sur le Bilan de notre association au 31 décembre 2023, la trésorerie.

#### **A - ACTIF du bilan pour un montant de 66.862 euros soit :**

- Actif Circulant pour un total de 66.862 euros (stock et encours - Dû par adhérents - Banques - charges constatés d'avances et autres) .

#### **B - PASSIF du bilan pour un montant de 66.862 euros soit :**

- FONDS PROPRES pour un montant de 63.673 euros (Résultats des exercices précédents de 72.713 euros et résultats de l'exercice 2023 déficitaire de - 9 040 euros)

---

### **Conclusions**

L'année 2023 se terminant sur un résultat déficitaire de -9 040 euros, il est proposé de reporter ce résultat sur le compte de report à nouveau qui passera ainsi de 72 713 euros à 63 673 euros.

**BILAN ACTIF AU 31 12 2023**

ACTIF	Exercice N (selon ANC 2018-06)			Exercice N-1 (selon ANC 2018-06)
	Brut	Amortissements et dépréciations (à dé- duire)	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>	- €	- €	- €	
<i>Frais d'établissement</i>			- €	
<i>Frais de recherche et de développement</i>				
<i>Donations temporaires d'usufruit</i>				
<i>Concessions, brevets et droits similaires</i>			- €	
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>			- €	
<i>Immobilisations incorporelles en cours</i>			- €	
<i>Avances et acomptes sur immobilisations in- corporelles</i>			- €	
<b>Immobilisations corporelles</b>	- €	- €	- €	
<i>Terrains</i>			- €	
<i>Constructions</i>			- €	
<i>Installations techniques, matériel et outillage industriels</i>			- €	
<i>Autres immobilisations corporelles</i>			- €	
<i>Immobilisations corporelles en cours</i>			- €	
<i>Avances et acomptes sur immobilisations cor- porelles</i>			- €	
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
<b>Immobilisations financières</b>	- €	- €	- €	- €
<i>Participations et Créances rattachées</i>				
<i>Autres titres immobilisés</i>				
<i>Prêts</i>				
<i>Autres immobilisations financières</i>				
<b>Total I</b>	- €	- €	- €	- €
Comptes de liaison II				
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours	3 333 €		3 333 €	5 150 €
<b>Créances</b>				
Créances clients, usagers et comptes ratta- chés	80 €		80 €	4 232 €
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	0 €		0 €	12 928 €
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	63 355 €		63 355 €	65 168 €
Charges constatées d'avance	94 €		94 €	
<b>Total III</b>	<b>66 862 €</b>	- €	<b>66 862 €</b>	<b>87 478 €</b>
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecart de conversion Actif (VI)				
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V+VI)</b>	<b>66 862 €</b>	- €	<b>66 862 €</b>	<b>87 478 €</b>

**BILAN PASSIF AU 31/12/2023**

<b>PASSIF</b>	<b>Exercice N (selon ANC 2018-06)</b>	<b>Exercice N-1 (selon ANC 2018-06)</b>
<b>FONDS PROPRES / FONDS ASSOCIATIFS</b>	- €	- €
Fonds propres statutaires	- €	- €
Fonds propres complémentaires	- €	- €
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>	- €	- €
Fonds statutaires	- €	- €
Fonds propres complémentaires	- €	- €
<b>Réserves</b>	- €	- €
Réserves statutaires ou contractuelles	- €	- €
Réserves pour projet de l'entité	- €	- €
Autres réserves	- €	- €
Report à nouveau	72 713 €	64 594 €
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	<b>-9 040 €</b>	<b>8 119 €</b>
<b>Situation nette (sous total)</b>	<b>63 673 €</b>	<b>72 713 €</b>
Fonds propres consommables	- €	- €
Subventions d'investissement	- €	- €
Provisions réglementées	- €	- €
<b>Total I</b>	<b>63 673 €</b>	<b>72 713 €</b>
Compte de liaison <b>II</b>	- €	- €
<b>Fonds reportés et dédiés</b>	- €	- €
Fonds reportés liés aux legs ou donations	- €	- €
Fonds dédiés	- €	- €
<b>Fonds dédiés</b>	- €	- €
<b>Total III</b>	- €	- €
<b>Provisions</b>	- €	- €
Provisions pour risques	- €	- €
Provisions pour charges	- €	- €
<b>Total IV</b>	- €	- €
<b>Emprunts et dettes</b>	- €	- €
Emprunts obligataires et assimilés	- €	- €
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	- €	- €
Emprunts et dettes financières diverses	- €	- €
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	- €	- €
Dettes des legs ou donations	- €	- €
Dettes fiscales et sociales	- €	- €
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	- €	- €
Autres dettes	3 189 €	14 747 €
Instruments de trésorerie	- €	- €
Produits constatés d'avance	0 €	18 - €
<b>Total V</b>	<b>3 189 €</b>	<b>14 765 - €</b>
Ecarts de conversion Passif (VI)	- €	- €
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + III bis + IV + V+VI)</b>	<b>66 862 €</b>	<b>87 478 €</b>



## **Annexe**

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2023 dont le total est de 63.673 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat déficitaire de 9 040 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022.

## **Description de l'objet social, des activités ou missions sociales réalisées et des moyens mis en œuvre**

Le Comité d'Animation pour les Loisirs du Personnel territorial de la Ville de Créteil, de ses établissements publics et de l'ex Communauté d'Agglomération de la Plaine Centrale du Val-de-Marne dit C.A.L.P.E.C.C..

A l'origine, association du personnel communal de la Ville de Créteil et son nom est le Comité d'Animation pour les loisirs du Personnel Communal de Créteil dit C.A.L.P.E.C.C. est créée en 1976. . Son but principal est de proposer des loisirs au personnel

A la création de la Communauté d'Agglomération de la Plaine Centrale du Val de Marne, en 2001, le Calpecc accepte comme adhérent le personnel de cette collectivité.

En mai 2007, après approbation par une Assemblée Générale Extraordinaire et des changements statutaires, il prend pour nom le Comité d'Animation pour les Loisirs du Personnel territorial de la Ville de Créteil, de ses établissements publics et de l'ex Communauté d'Agglomération de la Plaine Centrale du Val-de-Marne dit C.A.L.P.E.C.C..

Depuis le 1er janvier 2016, la Communauté d'Agglomération de la Plaine Centrale du Val-de-Marne a intégré le territoire 11 de la Métropole du Grand Paris et a pris le nom de Grand Paris Sud Est Avenir.

Au moins jusqu'à fin 2018, le personnel de cette ancienne collectivité reste adhérent à notre association.

Au 1er janvier 2019, seul le personnel titulaire, stagiaire, auxiliaire et contractuel de la Ville de Créteil et du C.C.A.S. de Créteil peuvent adhérer au Groupement d'Entraide - Ville de Créteil.

Suivant l'article 2 de ses statuts, cette association a pour but :

- 1) de favoriser la découverte et la connaissance et de développer les liens de solidarité et de convivialité entre tous les membres du personnel de la Ville de Créteil, de ses établissements publics et de la Communauté d'Agglomération de la Plaine Centrale du Val-de-Marne en leur proposant ainsi qu'à leur famille, des week-ends ou des séjours organisés.
- 2) d'encourager les activités culturelles parmi le personnel et leur famille en organisant des sorties à thèmes.
- 3) de permettre à ses adhérents de bénéficier individuellement de prix intéressants en leur proposant les services de prestataires à des tarifs de groupe.

Une convention de partenariat signée avec la Ville de Créteil définit des moyens qui sont mis à disposition pour le fonctionnement de l'association, humain par du personnel payé par la Ville de Créteil et matériel par la mise à disposition gratuite de locaux, de l'entretien s'y afférant et de lignes téléphoniques.

## **SOMMAIRE**

### **REGLES ET METHODES COMPTABLES**

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

### **COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT**

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

### **Informations et commentaires sur :**

- Tableau de suivi des fonds associatifs

## Règles et méthodes comptables

### **REGLES ET METHODES COMPTABLES**

#### Changement de méthode comptable :

Le règlement ANC 2018-06 s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2020. La première application du règlement ANC 2018-06 constitue un changement de méthode comptable. Le bilan et le compte de résultat de l'exercice précédent ne sont pas modifiés. En effet aucun texte n'a autorisé une présentation avec effet rétroactif du bilan et du compte de résultat comme si le règlement ANC 2018-06 avait été appliqué dans les comptes dès l'ouverture de l'exercice précédent.

#### Poste impacté, incidence de la première application du règlement ANC 2018-06 sur les comptes à l'ouverture de l'exercice :

Aucun poste n'a été impacté par la première application du règlement ANC 2018-06 sur les comptes à l'ouverture de l'exercice.

#### Comparabilité des comptes :

Nous vous indiquons ci-dessous la comparaison des montants des postes du compte de résultat de l'exercice, impactés par le changement de réglementation comptable depuis le 1er janvier 2020, avec ceux des exercices précédents à méthode comparable, c'est-à-dire en appliquant également le règlement ANC 2018-06 aux comptes de l'exercice précédent :

- Les subventions (41.710 € en 2019) sont désormais classées en « concours publics et subventions d'exploitation (41.710 € en 2023).

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

### **IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les frais accessoires sont incorporés au coût d'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles.

Les valeurs résiduelles ne sont pas déduites de la base amortissable, dès lors que celles-ci ne sont pas significatives ni mesurables.

Les principes suivants sont appliqués pour la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction de la durée d'utilisation prévue ;
- immobilisations non décomposables : l'association a choisi de maintenir des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

### **IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

### **CREANCES ET DETTES**

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### **FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2023**

#### **EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

1. Information relative aux traitements comptables induits par la pandémie de Coronavirus : Conformément aux dispositions de l'article L833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'association au 31 décembre 2020 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à la pandémie du Coronavirus. L'évaluation des actifs et des passifs reflète uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation.

Le risque de conséquences négatives sur l'activité de l'association est également lié à une nouvelle crise sanitaire ou politique.

**COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN  
ET AU COMPTE DE RESULTAT**

**Etat des immobilisations**

	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Fonds commercial Autres					
Terrains Constructions Installations techniques, matériel et outillages, industriels Installations générales, agencements diverses, Matériel de transport. Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations financières	- €	- €	- €	- €	- €
<b>TOTAL</b>	- €	- €	€ -	- €	- €

**Etat des amortissements**

	Montants des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements, aménagements				
Divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles				
<b>TOTAL</b>	- €	- €	- €	- €

**Etat des provisions**

<b>PROVISIONS</b>	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : des reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Amortissements dérogatoires Dont majoration exceptionnelle de 30 %				
Autres provisions réglementées				
Provisions				
Sur immobilisations				
Sur stocks et en-cours	5 150 €	0 €	1 818 €	3 333 €
Sur clients et comptes attachés				
Autres dépréciations				
<b>TOTAL</b>	<b>5 150 €</b>	<b>0 €</b>	<b>1 818 €</b>	<b>3 333 €</b>

**Etat des échéances des créances et des dettes au 31 décembre 2023**

<b>ETAT DES CREANCES</b>	<b>Montant brut</b>	<b>Un an au plus</b>	<b>Plus d'un an</b>
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients - fournisseurs	0 €	0 €	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques : - Impôts sur les bénéfices - T.V.A - Autres impôts, taxes, versements et assimilés - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	80 €	80 €	
Charges constatées d'avance	€		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>80 €</b>	<b>80 €</b>	<b>- €</b>
Montant des prêts accordés dans l'exercice	- €		
Remboursements des prêts dans l'exercice	- €		
Prêts et avances consentis aux associés	- €		

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits : - à 1 an maximum - plus d'un an				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat et autres collectivités publiques : - Impôts sur les bénéfices - T.V.A - Obligations cautionnées - Autres Impôts et taxes - Divers				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes : - Autres dettes				
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL GENERAL</b>				
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

## Fonds propres au 31 décembre 2023

### Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					0
Fonds propres avec droit de reprise					0
Ecart de réévaluation					0
Réserves					0
Report à nouveau					
Excédent ou déficit de l'exercice					
<b>Situation nette</b>					
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
<b>TOTAL</b>					